

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 942	4 739	203	1 047	844	80.60
	Autres immobilisations corporelles	8 520	5 248	3 273	4 603	1 331	28.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 575		3 575	2 451	1 124	45.88
	Autres immobilisations financières						
Total II		17 037	9 987	7 051	8 101	1 050	12.96
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	359		359	860	501	58.23
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				4 720	4 720	100.00
	Autres créances	23 295		23 295	5 396	17 899	331.69
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	159 974		159 974	91 536	68 439	74.77
	Charges constatées d'avance (3)	1 003		1 003	1 876	873	46.53
	Total III	184 632		184 632	104 387	80 245	76.87
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		201 669	9 987	191 682	112 487	79 195	70.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 895		23 234		7 661	32.97
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	22 348		7 661		14 688	191.73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	53 243		30 895		22 348	72.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	84 634		139 103		54 469	39.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	53 805		269		53 536	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			218		218	100.00
	Total IV	138 439		139 590		1 151	0.82
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		191 682		170 485		21 197	12.43

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 138 439 81 593

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/201812			Exercice N-131/12/201712		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	31 589	304	31 893	52 258		20 366	38.97
Chiffre d'affaires NET	31 589	304	31 893	52 258		20 366	38.97
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			140 230	120 230		20 000	16.63
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			2 418			2 418	
Total des Produits d'exploitation (I)			174 541	172 488		2 052	1.19
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			13 596	20 870		7 273	34.85
Variation de stock (marchandises)			501	860		1 360	158.23
Achats de matières premières et autres approvisionnements			29			29	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			135 283	142 304		7 021	4.93
Impôts, taxes et versements assimilés			3			3	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 174	2 498		324	12.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	98		97	99.08
Total des Charges d'exploitation (II)			151 586	164 909		13 323	8.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			22 954	7 579		15 375	202.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		135		244	109	44.80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		135		244	109	44.80
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		135		244	109	44.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		23 089		7 823	15 266	195.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		122		287	166	57.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		122		287	166	57.65
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		863		450	413	91.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		863		450	413	91.70
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		741		163	578	355.54
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		174 797		173 020	1 777	1.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		152 449		165 359	12 910	7.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		22 348		7 661	14 688	191.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Association COSCA

12 AVENUE MONNOT

71100 CHALON SUR SAONE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

ARC CECCA

25 /27 RUE DE LA FERTE

BP 32

71150 CHAGNY

03 85 87 23 22

ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Charges à payer	8
Charges et produits constatés d'avance	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 191 682.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 174 540.80 Euros et dégageant un excédent de 22 348.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Comptabilisation de dons des membres équivalents aux frais de déplacement non remboursés par l'association.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	419		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 942		
Installations générales agencements aménagements divers	4 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 157		
TOTAL	13 462		
TOTAL GENERAL	13 881		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		419		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 942	4 942
Installations générales agencements aménagements divers			4 363	4 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 157	4 157
TOTAL			13 462	13 462
TOTAL GENERAL		419	13 462	13 462

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	419		419	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 895	844		4 739
Installations générales agencements aménagements divers	1 705	651		2 356
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 212	680		2 892
TOTAL	7 812	2 174		9 987
TOTAL GENERAL	8 231	2 174	419	9 987

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	844				
Instal.générales agenc.aménag.divers	651				
Matériel de bureau informatique mobilier	680				
TOTAL	2 174				
TOTAL GENERAL	2 174				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 634
Total	84 634

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 003
Total	1 003

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La mairie met à la disposition du COSCA des locaux pour une valeur estimée de 12.266 €.

Elle met également à disposition deux personnes à temps plein pour un cout de 80 119€ en 2018, plus une personne pour le CCAS ;

Elle va également prendre en charges les couts du téléphone et du photocopieur : une demande de remboursement de ces charges est provisionnée ^pour 3 592 €

De plus les membres du bureau ont des jours de mise à disposition :20 jours pour la présidente et la trésorière ,7 jours pour les autres membres du bureau, 5 jours pour les membres du conseil .

Les heures de bénévolat ne sont pas chiffrées .

**Association COSCA
12 avenue Monnot
71100 CHALON/SAONE
Siret : 750 229 155 00015**

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

**COMPTES ANNUELS
DU 31 DECEMBRE 2018**

**Bruno SLIWAK
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Dijon
20 place Mathias
71100 CHALON-SUR-SAONE
Tél : 03.85.97.59.90 Fax : 03.85.97.59.97
Mail : bruno.sliwak@fr.oleane.com**

EXERCICE 2018
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 4 JUILLET 2019

Mesdames, Messieurs les membres du comité,

I - OPINION :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration en date du 6 novembre 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment :

- La bonne application de la mise en œuvre des principes comptables.
- La pertinence des informations données dans l'annexe, notamment sur les contributions en nature.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre

en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A CHALON SUR SAONE,
L'AN DEUX MIL DIX NEUF
LE QUINZE JUIN

Bruno SLIWAK
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	4 942	4 739	203	1 047	844	80.60
	Autres immobilisations corporelles	8 520	5 248	3 273	4 603	1 331	28.91
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	3 575		3 575	2 451	1 124	45.88
	Autres immobilisations financières						
Total I		17 037	9 987	7 051	8 101	1 050	12.96
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	359		359	860	501	58.23
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés				4 720	4 720	100.00
	Autres créances	23 295		23 295	5 396	17 899	331.69
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	159 974		159 974	91 536	68 439	74.77
	Charges constatées d'avance (3)	1 003		1 003	1 876	873	46.53
	Total III	184 632		184 632	104 387	80 245	76.87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		201 669	9 987	191 682	112 487	79 455	70.40

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

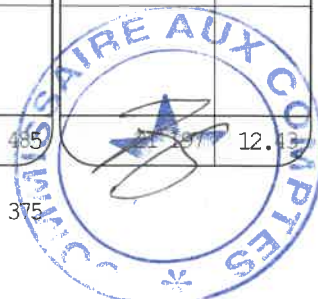
PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	30 895		23 234		7 661	32.97
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	22 348		7 661		14 688	191.73
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	53 243		30 895		22 348	72.34
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 634		139 103		54 469	39.16
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	53 805		269		53 536	NS
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			218		218	100.00
	Total IV	138 439		139 590		1 151	0.82
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	191 682		170 485		21 197	12.43

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ARC CECCA



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	31 893		52 258		20 366	38.97
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	140 230		120 230		20 000	16.63
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	2 418				2 418	
Total I	174 541		172 488		2 052	1.19
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	13 596		20 870		7 273	34.85
Variation de stock (marchandises)	501		860		1 360	158.23
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29				29	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	135 283		142 304		7 021	4.93
Impôts, taxes et versements assimilés	3				3	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 174		2 498		324	12.95
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1		98		97	99.08
Total II	151 586		164 909		13 323	8.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 954		7 579		15 375	202.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

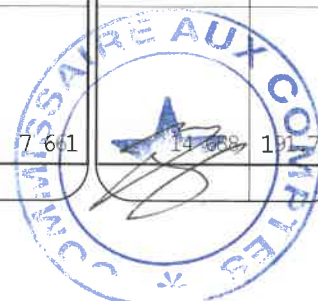
ATTENTION : TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		135		244	109	44.80
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		135		244	109	44.80
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		135		244	109	44.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		23 089		7 823	15 266	195.13
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		122		287	166	57.65
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		122		287	166	57.65
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		863		450	413	91.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		863		450	413	91.70
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		741		163	578	355.54
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		174 797		173 020	1 777	1.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		152 449		165 359	12 910	7.81
Solde intermédiaire		22 348		7 661	14 688	191.73
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		22 348		7 661	14 688	191.73

ATTENTION TOTAL ACTIF différent TOTAL PASSIF



ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	12
Permanence ou changement de méthodes	12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Evaluation des créances et des dettes	13
Charges à payer	14
Charges et produits constatés d'avance	14

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires	14
--	----

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 191 682.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 174 540.80 Euros et dégageant un excédent de 22 348.24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Comptabilisation de dons des membres équivalents aux frais de déplacement non remboursés par l'association.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	419		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 942		
Installations générales agencements aménagements divers	4 363		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 157		
TOTAL	13 462		
TOTAL GENERAL	13 881		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		419		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 942	4 942
Installations générales agencements aménagements divers			4 363	4 363
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 157	4 157
TOTAL			13 462	13 462
TOTAL GENERAL		419	13 462	13 462

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	419		419	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 895	844		4 739
Installations générales agencements aménagements divers	1 705	651		2 356
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 212	680		2 892
TOTAL	7 812	2 174		9 987
TOTAL GENERAL	8 231	2 174	419	9 987

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	844				
Instal.générales agenc.aménag.divers	651				
Matériel de bureau informatique mobilier	680				
TOTAL	2 174				
TOTAL GENERAL	2 174				

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 634
Total	84 634

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 003
Total	1 003

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La mairie met à la disposition du COSCA des locaux pour une valeur estimée de 12.266 €.

Elle met également à disposition deux personnes à temps plein plus une personne pour le CCAS ; pour un cout global de 129.354€ en 2017.

Elle va également prendre en charges les couts du téléphone et du photocopieur : une demande de remboursement de ces charges est provisionnée ^pour 3 592 €

De plus les membres du bureau ont des jours de mise à disposition :20 jours pour la présidente et la trésorière ,7 jours pour les autres membres du bureau, 5 jours pour les membres du conseil .

Les heures de bénévolat ne sont pas chiffrées .



